



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Lac-aux-Sables**

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) DU 17 DÉCEMBRE 2024**

Séance extraordinaire (budget) de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à dix-neuf heures trente minutes, le dix-septième jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre (17 DÉCEMBRE 2024), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Yvon Bourassa
Monsieur Alex Bronsard
Monsieur Nicolas Hamelin
Monsieur Yvan Hamelin
Monsieur Daniel Beaupré
Madame Suzanne Béland
Madame Dominique Lavallée

Tous les membres du conseil présents, formant quorum.

1 Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2 Trésorerie

- 2.1 Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 - Présentation et adoption
 - 2.1.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 2.2 Prévisions budgétaires 2025 - Présentation et adoption
 - 2.2.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

3 Autres sujets

- 3.1 Levée de l'assemblée

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) DU 17 DÉCEMBRE 2024**

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

Après avoir constaté que l'avis de convocation a été fait, conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal du Québec et que l'avis public a été publié, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), sous la présidence de monsieur Yvon Bourassa, maire. Madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Monsieur le maire demande si des gens dans l'assistance procèdent à l'enregistrement de la séance et dans l'affirmative, de s'identifier. Monsieur Pierre Bujold confirme procéder à l'enregistrement.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2024-12-344

Monsieur Bourassa fait la lecture de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT la présence de tous les membres du conseil;

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire (budget) du 17 décembre 2024, tel que l'avis publié.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2 TRÉSORERIE

2.1 Plan triennal des immobilisations 2025-2026-2027 - Présentation et adoption

Monsieur le maire donne la parole à Madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière. Cette dernière fait la présentation du plan triennal projeté des immobilisations 2025 à 2027 et des prévisions budgétaires projetés pour 2025 à l'écran.

2024-12-345

CONSIDÉRANT la présentation du tableau du plan triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT que la charge pour les contribuables n'excède pas 175 000 \$ par exercice financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables adopte le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 totalisant des dépenses d'investissement de 8 244 000 \$. Pour 2025, l'investissement est au montant de 5 774 000 dont 3 501 500 \$, en subvention.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.1.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

La présente période ne vise que les questions relatives au plan triennal.

Début: 19 h 47

Fin: 19 h 55

2.2 Prévisions budgétaires 2025 - Présentation et adoption



2024-12-346

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables adopte les prévisions budgétaires, pour l'année 2025, totalisant des dépenses de fonctionnement de 5 218 055 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le maire fait la présentation de la variation prévue au compte de taxes 2025, selon le règlement de taxation annuelle en préparation et qui sera adopté lors d'une séance subséquente.

2.2.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Cette période de questions ne concerne que les prévisions budgétaires 2025.

Début: 19 h 56

Fin: 20 h 28

3 AUTRES SUJETS

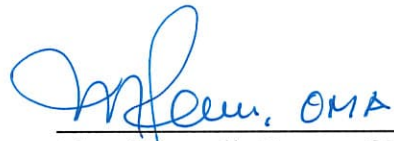
3.1 Levée de l'assemblée


2024-12-347

Monsieur le maire indique qu'une autre séance extraordinaire suivra après la clôture de la présente séance.

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que la séance soit levée à 20 h 29.


M. Yvon Bourassa
Maire


Mme Manuella Perron. OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière

« Je  , atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce 18 dec. 2024.